

Conférence Internationale
« Bâtir une communauté inclusive : intégrer les migrants, lutter contre l'extrémisme, engager les citoyens »
Rabat, Maroc, 20-22 novembre 2017

Allocution d'ouverture
Nawel Rafik-Elmrini, Vice-présidente de la Commission des questions d'actualité
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Conseil de l'Europe

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Maire de Rabat, Cher Monsieur Sadiki,
Chers participants de la conférence, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi d'ouvrir cette conférence au nom du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Je tiens tout d'abord à remercier nos partenaires dans l'organisation de cet événement – la Ville de Rabat, le Ministère de l'Intérieur et l'Association marocaine des présidents des conseils communaux – et à saluer leurs efforts de réunir ici, à Rabat, pour ces trois jours, l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires du processus de la régionalisation et de la décentralisation dans ce pays.

En effet, pour nous au Congrès, ce processus revêt une importance primordiale pour la stabilité, le développement et la prospérité de tout pays. Nous sommes convaincus que le citoyen doit rester au centre de toute action publique, et c'est la dévolution du pouvoir qui permet cette action au niveau le plus proche du citoyen. C'est pourquoi nous félicitons le Royaume du Maroc d'avoir choisi ce chemin en lançant la régionalisation avancée, avec l'adoption de la loi organique en 2015.

Et cependant, l'action locale au bénéfice des citoyens est une action mutuelle: elle présuppose l'engagement actif des citoyens mêmes, de l'ensemble des résidents dans la construction de leur communauté. Exclure un groupe de la population locale de ce processus mène à la fragmentation et à la fragilisation d'une collectivité, ce qui alimente, à long terme, le sentiment de l'aliénation et crée le sol fertile pour l'extrémisme et la radicalisation.

C'est pourquoi les thèmes de cette conférence sont très pertinents à nos efforts de trouver des réponses aux défis auxquels nos sociétés, nos collectivités font face aujourd'hui : les défis de la construction de collectivités inclusives et cohésives, de l'intégration de nos populations de plus en plus hétérogènes et pluriculturelles, de l'engagement des citoyens – en fait, des résidents, les citoyens dans le sens large – dans les processus de la prise de décision et de la gouvernance locale. Ce sont les réponses efficaces à ces défis qui nous permettront de contrer et de mettre à terme le fléau de la radicalisation et de l'extrémisme violent qui menace aujourd'hui la stabilité de nos sociétés.

Les réponses à ces défis doivent nécessairement se matérialiser au niveau local, au niveau de nos collectivités qui sont la base de toute société et de toute nation. D'où l'importance cruciale que nous attachons aux discussions et aux échanges au cours de cette conférence.

De notre côté, le Congrès se réjouit de pouvoir contribuer à ces discussions en partageant nos expériences – fruits de nos efforts, parfois pendant des décennies, sur l'ensemble du continent européen, votre bon voisin. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux que je représente, est une assemblée au sein du Conseil de l'Europe qui réunit les élus territoriaux de 47 pays de l'Europe, forts de leur diversité culturelle et religieuse, et riches de la diversité de leurs pratiques de la gouvernance. Ce sont ces bonnes pratiques que nous cherchons à présenter pendant ces trois jours.

Nous allons entendre les présentations axées sur trois piliers de l'intégration, de la démocratie participative, et de la lutte contre l'extrémisme au niveau local. Dans chaque domaine, le Congrès a élaboré, au cours du fil des années, des outils tant juridiques que pratiques. Les recommandations du Congrès s'inscrivent dans le cadre plus global du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités et l'intégration des migrants, l'égalité et la participation des femmes, la participation des jeunes et des handicapés, l'éducation à la citoyenneté démocratique active, les politiques interculturelles et le nouveau modèle d'urbanisme – enfin, l'action contre la radicalisation et la violence.

Mes collègues les élus et nos experts vont parler en plus grand détail de ces outils et de leur mise en œuvre pratique – qu'il s'agisse de l'accès des migrants aux droits sociaux et au marché du travail ; de leurs entreprises ou de leur droit de vote au niveau local (garanti aujourd'hui dans plus de 20 pays européens) ; de la diversité de l'emploi municipal ou encore des conseils des résidents étrangers auprès des conseils municipaux dont ma ville, la ville de Strasbourg en France, est dotée depuis presque dix ans ;

En évoquant nos outils, je peux faire référence à notre réseau de plus de 100 Villes – ou Cités – interculturelles, dont 11 villes marocaines, y compris la Communauté de Rabat ; ou de la Charte européenne de la participation des jeunes aux niveaux local et régional, et des conseils des jeunes

auprès des conseils locaux ; ou de la Semaine de la démocratie locale qui réunit, depuis 2007, les autorités locales et les résidents pour l'action commune au bénéfice de leur collectivité ; ou encore de notre Alliance des villes contre l'extrémisme violent, qui viennent de tenir leur 3^e Sommet à Barcelone la semaine dernière ;

Ou enfin lorsque nous parlons de nos outils, il est important de ne pas oublier/perdre de vue nos principes de base, établis par la Charte européenne de l'autonomie locale et de son Protocole additionnel sur la participation des citoyens dans les affaires de l'autorité locale.

La gamme de nos outils est en effet diverse, et je m'attends aux discussions engageantes et enrichissantes car nous sommes, nous aussi, très intéressés de découvrir vos expériences et pratiques dans vos collectivités, ici au Maroc.

Pour conclure, j'aimerais souligner que cette conférence est organisée dans le cadre du Partenariat avec la Méditerranée du Sud, et notamment avec le Maroc, établi par le Congrès cette année dans le contexte du Partenariat de Voisinage du Conseil de l'Europe avec le Maroc. En mars cette année, nous avons bénéficié de la visite du Maire Sadiki, au sein de la délégation marocaine, lors de la session du Congrès à Strasbourg, pour définir les grandes lignes de cet événement.

Nous sommes forts de l'espoir que notre dialogue et nos projets de coopération avec les autorités marocaines, et entre les collectivités marocaines et européennes, seront poursuivis et élargis dans le prochain futur, et notamment par le biais du statut de Partenaire pour la démocratie locale, qui permettra la délégation des élus locaux et régionaux marocains de participer aux travaux du Congrès. Nous espérons recevoir prochainement la demande conjointe de l'adhésion à ce statut de la part du gouvernement et des associations des élus territoriaux marocains.

Enfin, j'aimerais remercier les pays membres du Conseils de l'Europe, et notamment la Norvège, pour leur soutien financier à ce programme de coopération que nous espérons voir continuer dans les années à venir.

Je vous remercie de votre attention, et j'attends avec impatience nos discussions.